

Comment réagir devant une ado qui commence à fumer

Par [Mams](#) Postée le 16/11/2024 19:30

Bonjour, Je suis la maman d'une ado de 16 ans. Parcours un peu difficile avec elle, j'ai élevé ma fille seule et elle côtoie de temps en temps son père (immature et instable). Ma fille était anti drogue (à cause des multiples soucis de son père), anti cigarette, anti alcool et fumette, traitant tous les jeunes de cassos, qu'elle voyait fumer. Mais voilà, parcours scolaire chaotique, elle était déscolarisé à la rentrée et j'ai pousser et trouver un place dans une entreprise en apprentissage. L'entreprise où elle se trouve, elle adore, le travail aussi et la paie forcément. Une semaine dans la mois, elle va à l'école et est à l'internat ! Première semaine quand elle est revenu, elle était heureuse de s'être fait de trop bons amis, comme elle m'a dit tous des cassos, il fume tous on m'a même demandé si j'avais déjà tester la coke ! Je suis devenu blanche, je l'ai avertis sur les dangers et que j'étais totalement contre. Deuxième semaine, elle me fait part que oui elle a essayé (deux fois), je lui ai dis qu'à deux c'était plus un essaie ! Et depuis c'est le bordel, j'ai surpris des cendres à la fenêtre de sa chambre et depuis quand elle revient le weekend, elle me dit sortir un peu et elle revient defoncer ! J'accepte pas du tout ! La ce soir, je lui ai fais les poches, je lui ai mis deux claques, et j'ai refusé qu'elle vienne manger à table avec nous, car elle n'étais pas un exemple pour ces petits frères !!! J'ai retrouver une puff mis à part ça, rien pas de boulettes, juste pleins de tabac au fond de son sac ! J'ai été jeune avant elle, elle peut pas me la faire à l'envers et le sait bien ! J'ai pris sa puff, elle m'a dit que c'était à une copine qu'il fallait que je la rende, je lui ai dis qu'elle l'avait qu'à lui en rachèter une, et que sous mon toit c'était interdit ! Bref ! Ça me fou en l'air ! Elle va tout gâché, et je sais même plus quoi faire ! Je supporte pas la voir dans cet état, de defonce, c'est intolérable ! Voilà ! Comment avez vous fait pour que votre jeune comprenne ? Moi j'en ai perdu des copains dans ces conneries, d addictions (clope, pétard, coke, héroïne) mon père s'est suicidé car alcoolique et j'ai perdu mon frère accident de voiture... Bref ! C'est au dessus de mes forces, de voir ça sur mon enfant

Mise en ligne le 20/11/2024

Bonjour,

Nous entendons que vous vous sentiez démunie face à votre fille qui, peut-être effectivement et malgré vos recommandations, expérimente certaines choses sans que nous parvenions à comprendre quoi exactement (tabac, cannabis cocaïne...). Quoi qu'il en soit, comme vous en faites le constat, le fait de poser des interdits

ne suffit pas toujours. Il en est de même avec les réponses punitives qui ne garantissent pas non plus que les consommations cessent. Peut-être percevez-vous certaines fragilités chez votre fille vous faisant craindre qu'elle puisse en venir à des usages répétés et problématiques.

Votre fille connaît sans aucun doute votre position et il est possible malheureusement que cela vienne clore les discussions dans un moment où, tout au contraire, il serait judicieux d'ouvrir le dialogue. Nous comprenons que cela ne soit pas aisé.

Pour aider les parents dans ces moments particuliers où l'on peut en arriver vite à une situation de blocage, il est possible de se rapprocher de lieux de consultations dédiés. Ce peut être une « Maison des adolescents », un « Point accueil écoute jeunes/parents » ou encore une « Consultation jeunes consommateurs ». Nous vous joignons un article qui présente ce dernier dispositif ainsi que des coordonnées proches de chez vous.

Si votre souhait est de pouvoir échanger avec d'autres parents, partager des idées mais aussi trouver du soutien, de l'entraide, nous vous laissons le soin de poster votre message dans la rubrique des « Forums de discussion » dont vous trouverez le lien ci-dessous.

Bien sûr, nous restons à votre disposition dans le cas où vous souhaitez prendre le temps d'un échange plus approfondi avec un(e) écoutant(e) de notre service. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

[CHRU Brest - Csapa Lamarage](#)

2 bis avenue du Maréchal Foch
Hôpital Morvan
29206 BREST

Tél : 02 98 22 36 00

Site web : www.chu-brest.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : sur rendez-vous (prise de rendez-vous au 06 71 67 52 38 ou par courriel : secretariat.cjc@chu-brest.fr)

Substitution : Pour les usagers suivis : suivi et délivrance de Méthadone : le matin de 9h30 à 12h00

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- ["Les consultations jeunes consommateurs"](#)

Autres liens :

- ["Les forums de discussion"](#)